

**CHAMBRE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE**  
À l'att. de Maître Delphine DETRIEUX, Présidente  
6 rue Mably  
CS 31454

33064 BORDEAUX

Grayan et L'Hôpital, le 28 Août 2023,

**Lettre recommandée avec accusé de réception n°1A 198 333 5935 3**

Madame la Présidente,

La société EURONAT que je représente a appris que Madame Florence LEGRAND, la Maire de GRAYAN L'HOPITAL, vous avait adressé la mise en demeure reçue par notre société en date du 28 juillet 2023.

Cette « communication » démontre une nouvelle fois sa volonté de nuire à l'encontre d'EURONAT et s'inscrit dans la « *croisade partisane* » engagée maintenant depuis deux années par Madame Florence LEGRAND.

Nous avons déjà engagé deux actions judiciaires à son encontre et n'hésiterons pas à engager une troisième action s'il le fallait.

La mise en demeure litigieuse est fondée sur des interprétations fallacieuses de la relation contractuelle avec la mairie, ce que nous démontrerons point par point dans le délai imparti.

J'espère que les résidents et titulaires de droits de jouissance ne seront pas empêchés dans leurs éventuelles cessions à venir par le seul comportement politique d'un maire.

Vous trouverez annexée à la présente la correspondance qui lui est destinée.  
J'espère également une communication en ce sens auprès de vos confrères

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma meilleure considération.

Le Président Directeur Général

  
Jean-Michel LOREFICE

Copie : Monsieur le Préfet  
Monsieur le Sous-Préfet  
Madame la Maire de Grayan

*Espace Naturiste International*

Siège social : 33590 GRAYAN ET L'HÔPITAL - Tél. 00 33 (0)5 56 09 33 33 - Fax 00 33 (0)5 56 09 30 27 - E-mail : [info@euronat.fr](mailto:info@euronat.fr) - [www.euronat.fr](http://www.euronat.fr)  
SAS au capital de 500 000 € - RC 75 B 204 Bordeaux - Siret 302 476 403 00027 - TVA Intracom. FR 41 302 476 403